

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 14 mars 2024 – 19h00

*Adoption nouvelle grille tarifaire au 1^{er} juillet 2024 relative au CVI
à destination de diverses catégories d'usagers
Délibération n° C20240314*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 mars 2024

Sont présents 46 membres titulaires
Sont absents 13 membres
- Dont suppléés : 02
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 52
- Dont « contre » : 0
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M	X			
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/M	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M	X			
BRETEN	GLESS <i>Procuration</i>	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	GLESS Michel
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M		X		
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M			X	ROBISCHUNG Francis
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M	X			
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
	RINGWALD	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPOIS-le-BAS	BARNABE	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A	X			
SEPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M			X	
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M		X		
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG <i>Procuration</i>	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20240314

PREVENTION/GESTION des PRODUITS RESIDUELS & ECONOMIE CIRCULAIRE ADOPTION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE RELATIVE A L'ACCES DU CENTRE DE VALORISATION INTERCOMMUNAL A DESTINATION DE DIVERSES CATEGORIES D'USAGERS applicable à compter du 1^{er} juillet 2024

Vu la délibération n°C20220919 en séance du Conseil communautaire du 29 septembre 2022, adoptant la grille tarifaire à destination des catégories d'usagers de type associations, collectivités, professionnels, services publics, entreprises ;

Vu la nécessité d'établir une nouvelle grille tarifaire prenant en considération l'évolution des éco-organismes en charge de la collecte et du traitement des déchets dans le cadre de l'accès au site et de la gestion du centre de valorisation intercommunal ;

Le Vice-Président en charge du service propose au Conseil communautaire la nouvelle grille tarifaire dans le cadre de la gestion du centre de valorisation intercommunal comme suit :

Tarifs applicables aux catégories d'usagers de type associations, collectivités, professionnels, services publics, entreprises à compter du 1^{er} juillet 2024 :

Apports de batteries, cartons, DEEE, ferraille et/ou mobilier	0 € / tonne
Dépôt en filière de réemploi	0 € / tonne
Apports de petites filières (piles, ampoules, néons, cartouches d'encre, textiles, radiographies)	0 € / tonne
Dépôts sauvages (uniquement pour les collectivités et hors ordures ménagères et recyclables)	0 € / tonne
Déchets du bâtiment dont : Gravats, bois, laine de verre, plastiques durs, huisseries, plâtre même complexe	0 € / tonne
Végétaux (branchages et tontes séparées)	50 € / tonne
PVC, PSE/films	155 € / tonne
Incinérables	280 € / tonne

Le Conseil communautaire,

Vu la présentation ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité d'équilibrer le budget du service des produits résiduels (Budget OM) ;

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- d'approuver la nouvelle grille tarifaire telle que présentée ci-dessus pour la gestion du centre de valorisation intercommunal, applicable à compter du 1^{er} juillet 2024, à destination des catégories d'usagers de type associations, collectivités, professionnels, services publics, entreprises.

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire telle que présentée ci-dessus pour la gestion du centre de valorisation intercommunal, applicable à compter du 1^{er} juillet 2024, à destination des catégories d'usagers de type associations, collectivités, professionnels, services publics, entreprises.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN

Le secrétaire de séance, Fabien ULMANN

